



Nouvelles de RBC Assurances

À L'USAGE DU CONSEILLER. NE PAS DISTRIBUER AUX CLIENTS.

5 juin 2020

COVID-19 : Report exceptionnel du paiement des primes pour les polices d'assurance de personnes

Nous comprenons que la période que nous vivons continue d'être éprouvante pour bon nombre de vos clients, et afin d'aider ceux qui rencontrent des difficultés financières, mais qui n'ont pas saisi l'occasion de reporter le paiement de leurs primes avant la fin mai, nous **prolongeons la date limite pour en faire la demande jusqu'au 30 juin 2020**.

Le 7 avril, nous avons offert à vos clients titulaires d'une assurance individuelle vie ou à prestations du vivant, ou d'une police ESG (payées sur une base individuelle ou facturée à l'employeur), qui éprouvaient des difficultés financières en raison de la COVID-19, de prolonger le délai de grâce de leur police, pour une durée maximale de 90 jours, s'ils en faisaient la demande en remplissant le formulaire de report de paiement.

Ce que vous devez savoir

La demande de prolongation est seulement offerte aux clients qui n'ont pas déjà reporté leurs primes. Si votre client a déjà présenté une demande de report, il ne peut pas en présenter une nouvelle ni prolonger le report de ses primes.

Vous trouverez dans nos messages du 7 avril (voir ci-dessous) toutes les conditions d'admissibilité au report ainsi qu'un rappel sur la façon de présenter une demande de report :

- [Mise à jour sur la COVID-19 : Prolongation du délai de grâce des polices d'assurance de personnes](#)
- [Mise à jour sur la COVID-19 : Prolongation du délai de grâce des polices d'assurance de personnes ESG facturées à l'employeur](#)

Des questions ?

Nous espérons que ces nouvelles continueront de réjouir vos clients qui éprouvent des difficultés financières durant cette crise. Si vous ou vos clients avez d'autres questions, veuillez consulter les FAQ incluses aux communiqués du 7 avril, qui présentent des renseignements supplémentaires sur l'admissibilité et la couverture.

Merci de votre partenariat soutenu pendant que nous traversons ensemble cette crise. Veuillez continuer de consulter l'[Espace de communication COVID-19 du conseiller](#) pour toutes les mises à jour. Si vous avez d'autres questions, veuillez appeler le bureau de RBC Assurances de votre région au 1 866 235-4332.